

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Animateur Enfance Jeunesse
Statut, cadre d'emplois	CDD de droit public 1 an Adjoint d'animation 1 ETP
Positionnement du poste	<p>Placé sous l'autorité du Président du Syndicat et de l'élue délégué aux actions Jeunesse ; Les orientations du service et des actions sont fixées par l' élu référent en concertation avec le coordonnateur. L'animateur/trice est force de proposition auprès du service et de l' élu référent, en concertation avec coordonnateur.</p> <p>Il/elle intervient sous la responsabilité du coordonnateur qui assure la direction des services enfance et jeunesse du SIEJ. L'organisation, les objectifs et les tâches de travail sont définis par le coordonnateur, en concertation avec l'animateur/trice. L'animateur/trice est responsable de l'accueil Jeunes sous la responsabilité du coordonnateur. Il/elle recrute, anime, et forme l'équipe d'animation de l'accueil Jeunes. Il/elle assure le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.</p> <p>Il/elle conduit des projets d'animation sous la responsabilité du coordonnateur. Il/elle rend compte du travail effectué, de l'avancement des projets du coordonnateur. Il/elle travaille en lien étroit avec l'animateur/trice pré-adolescent, l'association Activités Loisirs et l'Espace parental (AGIPE). III/elle travaille en lien avec les acteurs éducatifs du territoire. Il/elle est garant de la sécurité affective et physique des jeunes, du respect de la loi et de la réglementation. Il/elle rend compte des actions menées et réalise des bilans d'activité. Il/elle établit un état de l'activité réalisée. Il/elle assure le suivi de l'inscription des jeunes. Il/elle est en charge d'un budget d'animation. Il/elle pourra recevoir le règlement et les participations des jeunes dans le cadre de la régie de recette (sous réserve).</p>

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE



<p>Finalité du poste</p>	<p>Dans une démarche d'implication active et d'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets, l'animateur/trice prend appui sur des méthodologies d'animation collective des jeunes et sur des propositions d'activités diversifiées, et poursuit a minima les objectifs éducatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes ; - développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes ; - rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations ; - accompagner l'autonomisation des jeunes ; - faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation ; - valoriser les projets et réalisations des jeunes. <p>Il/elle mobilise l'ensemble des ressources et dispositifs existants localement pour les jeunes et associe les familles.</p>
<p>Diplôme exigé</p>	<p>Titulaire, a minima, d'un diplôme relevant du champ de l'animation socio-culturelle ou du travail social de niveau 4 Une expérience auprès des jeunes est nécessaire</p>


Sous l'autorité du Président du Syndicat Intercommunal, à partir d'un diagnostic social et dans le cadre du projet éducatif de l'accueil :

Missions principales - ANIMATION SECTEUR ADOS 14-17 ans et + : 0,8 ETP

Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives

<p>Activités principales</p>	<p>Compétences</p>
<ul style="list-style-type: none"> > Proposer des lieux, jours et horaires, et des formats adaptés afin d'organiser des rencontres avec les jeunes dans les villages du SIEJ > Accueillir les jeunes > Aller à leur rencontre, et discuter avec eux > Être présent auprès des jeunes par le biais des réseaux sociaux ou d'Internet (réfèrent Promeneurs du Net, Pédagojeux, ...) 	<p>Savoirs Connaître les caractéristiques du public jeune et du territoire</p> <p>Savoir-faire : être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > réaliser un diagnostic auprès de et avec son public ; > positionner son intervention auprès des différents acteurs et la promouvoir ; > organiser des interventions auprès des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent ; > développer des outils de communication adaptés ; > avoir une bonne maîtrise de l'environnement numérique ; > favoriser la participation et la prise de parole de tous les jeunes. <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> > Disponibilité > Accessibilité > Posture « d'aller vers » > Être à l'écoute des jeunes et de leurs attentes

Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets et dans leur engagement citoyen

Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place des situations propices à l'échange et à l'expression des jeunes afin de faire émerger des envies, des idées et ouvrir le champ des possibles > Décrypter les envies, les idées, contribuer à leurs reformulations et aider à les transformer en projet > Accompagner les jeunes dans la démarche de projets : aide et/ou sensibilisation à l'identification des étapes, à la réalisation d'un échéancier, à la rédaction du projet, à la réalisation d'un budget, à la recherche de partenaires, à la mise en place d'actions d'autofinancements, autoévaluation... > Accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen (débat, prise de parole, assemblée de jeunes, ateliers d'écritures...) > Définir et organiser avec les jeunes des actions de valorisation de leur projet > Mettre en place et participer à des projets de séjour > Dialoguer avec les parents, les sensibiliser et les impliquer en fonction de la nature du projet, afin de valoriser l'initiative des jeunes 	<div style="text-align: right;">  </div> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> > Connaître la méthodologie de projet « jeunesse » > Connaître les principes de la démarche participative > Connaître différentes méthodes d'animation participative <p>Savoir-faire : être capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> > Créer, construire, rechercher des outils innovants et adaptés au public. > Utiliser des techniques pédagogiques propices à l'émergence de projets > Maîtriser les techniques d'animation de groupe > Transmettre ses connaissances aux jeunes > Mettre en place une stratégie de valorisation des actions développées par les jeunes > Organiser une action d'évaluation en direction des jeunes, en interne et auprès des partenaires > Associer les parents <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> > Se mettre en position d'écoute sans s'imposer > Instaurer une relation de confiance avec les jeunes > Encourager les initiatives > Questionner sans jugement et laisser répondre > Être capable de gérer les situations de conflits > Savoir donner du temps aux jeunes > Savoir reconnaître et valoriser les capacités et compétences des jeunes > Instaurer une relation confiance avec les parents

Porter le projet jeunesse de la structure dans une dynamique partenariale

Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> > Recueillir des informations relatives à la situation des jeunes sur le(s) territoire(s) visé(s) > Contribuer à la rédaction du projet, sa déclinaison et son bilan en associant les partenaires (diagnostic, objectifs, plan d'actions, évaluation) > Communiquer auprès des jeunes et des partenaires sur le projet et les activités de la structure en élaborant des outils adaptés > Rendre compte de son action d'accompagnement sur le plan qualitatif et quantitatif > Se faire identifier par les acteurs œuvrant pour la jeunesse à l'échelle du territoire > Créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire : collectivités locales, institutions, associations... > Participer aux actions du réseau d'acteur jeunesse de son territoire et le cas échéant aux instances territoriales partenariales. 	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> > Connaître les champs de compétences, missions, modes d'intervention des acteurs locaux <p>Savoir-faire : être capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> > Repérer, activer et entretenir les réseaux partenariaux pour mobiliser les ressources du territoire <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> > Instaurer une relation de confiance les partenaires

Missions complémentaire - ANIMATION SECTEUR ENFANCE - 0,2 ETP

- participer à l'encadrement des enfants, en ALSH, les mercredis matin ;
- participer à l'encadrement des enfants dans le cadre de la pause méridienne ;



Emploi du temps	<p>L'emploi du temps est modulé en fonction des besoins du service.</p> <p>Il peut faire l'objet d'ajustement en fonction des projets et des contraintes du service ; réunion avec des élus, rencontres ou projets de jeunes, réunion avec des parents, rencontre d'associations, planning d'animation.</p> <p>Un planning horaire prévisionnel est défini.</p> <p>L'animateur/trice demande l'accord du l'animateur-coordonnateur pour toute modification de son emploi du temps.</p>
------------------------	--

Conditions de travail	<p>Temps de travail hebdomadaire : 35 h modulé selon planning vacances/hors vacances</p> <p><i>Disponibilité horaire (horaires irréguliers avec amplitude variable) en fonction des besoins du service et des projets menés avec les jeunes (travail le samedi, exceptionnellement le week-end, départ en camp, travail en soirée pendant les vacances scolaires et ponctuellement le vendredi soir)</i></p> <p>Horaires : Cf. emploi du temps type</p> <p>Lieu de travail : Peaugres, siège du Syndicat ; lieu d'accueil et d'animation sur les communes.</p> <p>L'animateur/trice dispose d'une autorisation permanente de déplacement sur les communes adhérentes au SI Enfance et Jeunesse ainsi que sur tout lieu de pratiques d'activité avec les jeunes dès lors que le déplacement est nécessaire à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.</p>
------------------------------	--